

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SDIS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

Préavis PR26.02CD

Comptes 2025

Rapport de la Commission de gestion

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

La commission de gestion, représentée par Messieurs Patric MARTIN, Olivier PONCET et Yves GUILLOUD, s'est réunie le jeudi 30 avril 2026 à la caserne d'Yverdon-les-Bains, en présence de Messieurs Christian WEILER, Président du Comité de direction, Eric Kemmling, Vice-président du Comité de direction, et du Major instructeur Éric STAUFFER, Commandant du SDIS Régional du Nord vaudois, pour présentation, discussion et obtention des éventuelles informations nécessaires à la compréhension du préavis PR26.02CD concernant les comptes 2025 de l'association.

Observations

La comptabilité du SDIS Régional du Nord vaudois est gérée selon le modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2) depuis le 1^{er} janvier 2024. Les comptes 2025 constitue donc le second exercice comptable effectué sur la base de ce modèle. Des ajustements d'affectations déjà annoncés lors de l'élaboration du dernier ou résultant de l'expérience du premier exercice ont été effectués et ne permettent pas encore une comparaison de toutes les positions de compte. Ces différences de ventilation sont décrites dans le rapport de gestion.

301 030 : Formations

La formation au sein du SDIS NV en 2025 se caractérise par une activité soutenue, illustrée par un dépassement budgétaire de 55 % sur les cours de l'ECA en raison d'une participation accrue (129 jours réalisés contre 80 prévus) et de l'intégration imprévue d'une formation radio DMR. Ces dépenses supplémentaires sont cependant compensées par des remboursements de l'ECA.

À l'inverse, des économies ont été constatées dans le perfectionnement du personnel et certains domaines d'instruction comme les cours de conduite automobile ou de spécialisation, souvent à cause de contraintes de calendrier les dates de cours n'étant pas encore connues au moment de l'élaboration des budgets, ou des cours suivis en journée par le personnel permanent.

L'investissement dans la formation demeure cependant une priorité stratégique pour maintenir la capacité opérationnelle du service même dans un contexte de sollicitation record.

311 110 : Achat de véhicule

En 2025, le SDIS NV a consacré CHF 60 600 à l'achat de véhicules, ce qui représente un dépassement de 12,2 % (CHF 6 600) par rapport au budget initial. Cet écart s'explique par des prix d'acquisition supérieurs aux estimations pour un minibus (Ydon 182) et deux vélos électriques. Le SDIS NV a profité d'une offre intéressante pour acquérir non pas un mais deux vélos électriques. Ces vélos sont à disposition du personnel dans le cadre de leur service.

Malgré cette dépense accrue, la situation financière a permis au Comité de direction de ne pas prélever de fonds dans la réserve dédiée au renouvellement des véhicules, préservant ainsi ce capital pour les futurs investissements du service.

363 400 : Jeunes sapeurs-pompiers

Pour sa deuxième année d'existence, le poste financier consacré aux Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) a réalisé une économie budgétaire de 30 % (soit CHF 17 233). Cette économie s'explique par la démission de son responsable, par des conflits d'agendas pour la formation des moniteurs et la suspension de l'achat d'équipements neufs en l'attente de directives cantonales.

Les cotisations perçues sont légèrement inférieures aux prévisions, cependant l'existence d'un groupe de jeunes sapeurs-pompiers est à considérer comme un investissement pour la relève et la pérennité du système de milice du SDIS NV.

Conclusion

La Commission de gestion remercie les représentants de l'exécutif ainsi que le Commandant du SDIS Régional du Nord-vaudois pour leur disponibilité, les échanges ainsi que les explications fournies.

Les comptes 2025 sont présentés de manière claire, détaillée et transparente.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'accepter le préavis qui décide :

Article 1 : Les comptes 2025 de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois sont adoptés tels que présentés dans le préavis PR26.02CD.

Pour la Commission de gestion :

Momentanément
en arrêt d'activité

Isabelle DISERENS
Donneloye



Tony MANGONE
Suscévaz

Patric MARTIN
Belmont-sur-Yverdon



Olivier PONCET
Champvent



Yves GUILLOU, rapporteur
Champagne

